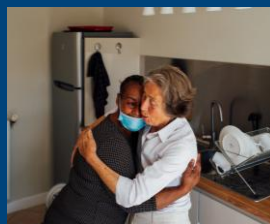


FABRIQUE PHILANTHROPIQUE

Place aux solutions

Présentation



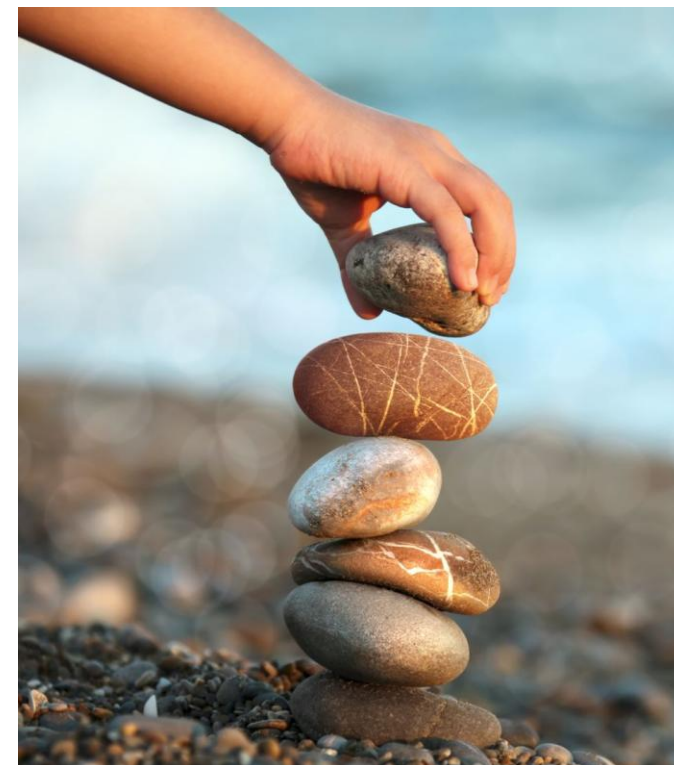
Place aux solutions, qu'est-ce-que c'est ?

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et ses 974 fondations abritées ont soutenu plus de 13 000 projets pour un montant total de 453 millions d'euros en 2025.

C'est un nouveau moyen d'être visible auprès de nos Fondations abritées qui veulent agir pour les causes sur lesquelles vous êtes engagés.

Il s'inscrit dans la Fabrique Philanthropique de la Fondation de France, une démarche collective initiée pour renforcer l'impact des actions menées.

Cette plateforme en ligne vous permet d'**accroître votre impact et de déployer vos actions.**



Pourquoi proposons-nous ce moyen d'action?



La Fondation de France a pour ambition de **favoriser les synergies entre tous les acteurs de son réseau**, afin de renforcer notre impact au service de l'intérêt général.

La Fondation de France a à cœur **d'accompagner les projets durablement**, ceci en développant des nouvelles formes d'actions collectives et innovantes.

Nous avons lancé cette plateforme digitale, afin de **favoriser la mise en relation** entre les porteurs de projets et les Fondations abritées de notre réseau.

Votre projet sur Place aux solutions !

La Fondation de France a **identifié votre projet** ou votre structure dans le cadre de ses programmes d'actions.

Nous croyons en votre projet et nous vous proposons de le **publier sur Place aux solutions**.

Grâce à ce service, **nos 974 Fondations abritées** auront la **possibilité de s'engager à vos côtés** sur un temps donné.



Comment cela fonctionne ?

Grâce à Place aux solutions, les Fondations abritées peuvent plus facilement identifier votre projet et entrer directement en relation avec vous.

Si l'une d'elles choisit de soutenir votre projet, elle en fera part à son interlocuteur à la Fondation de France, qui donnera suite à sa demande.



Quelle est la marche à suivre ?

1

Vous avez reçu :

- Un **mail**, contenant la **référence du projet sélectionné** ainsi que la date de participation à un webinaire.
- Un **lien d'activation** de votre compte afin de remplir votre fiche projet.

2

Vous rédigez et publiez votre fiche projet.

Nous vous demandons uniquement une version simplifiée de votre demande de subvention ([suivez le tutoriel](#)).

3

A sa réception

Votre fiche est publiée dans les meilleurs délais et est désormais visible par les Fondations abritées.

Astuce : pour ne pas passer à côté de nos communications, assurez-vous d'enregistrer l'adresse projets.placeauxsolutions@fdf.org dans vos contacts mails et regarder éventuellement vos spams.

Attention !

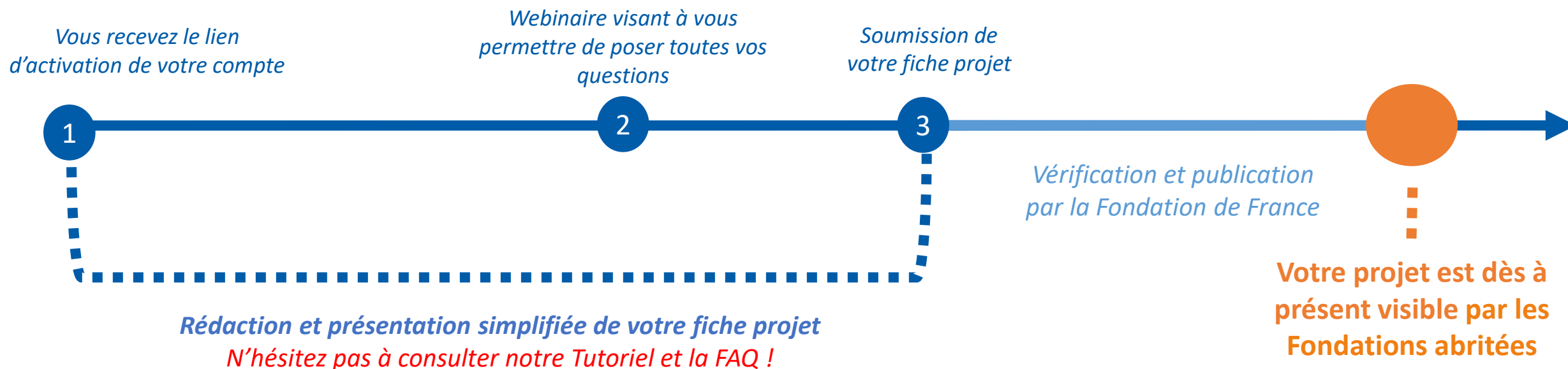
Seul le projet sélectionné pour publication par la Fondation de France dans le mail d'activation sera publié.

Si vous recherchez d'autres possibilités de financement pour un nouveau projet, vous pouvez consulter nos [Appels à projets](#).

Si ce projet est terminé ou bien que sa date de fin est très proche, ne le soumettez pas car il ne sera plus éligible.

Etapes clés et marche à suivre...

En 5 min, c'est prêt !



Rendez-vous sur Place aux solutions !

Une question ? Besoin d'aide?
Notre équipe se tient à votre disposition sur
projets.placeauxsolutions@fdf.org

Fondation
de
France

L'équipe de Place aux solutions

Fondation de France

01 85 53 13 66